

Lac-Supérieur



Nature à notre porte

Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – TAXATION 2024

AVIS PUBLIC EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE
LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR, À L'EFFET QUE :

Une **séance extraordinaire** du conseil municipal de cette Municipalité aura lieu le **13 décembre 2023 à 17h30**, au lieu de la tenue des séances du conseil, soit au 1295 chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur.

Un (une) des membres de ce conseil :

- **Donnera avis de motion et déposera le projet de règlement numéro 2023-661, abrogeant le Règlement 2022-647, ayant pour objet d'établir les taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2024, ainsi que les taux d'intérêts et de pénalités.**

Donné à Lac-Supérieur, ce 11^e jour du mois décembre 2023

Anne-Marie Charron
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe